

MONUMENTS INÉDITS DES CROISÉS

---

LA

# PRÉSENTATION DU CHRIST

AU TEMPLE

*(d'après un chapiteau provenant de Jérusalem)*

PAR

M. CH. CLERMONT-GANNEAU

---

Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

MAI 1877

---

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER ET C<sup>e</sup>

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1877

*Ori*



Bibliothèque Maison de l'Orient

154314

# MONUMENTS INÉDITS DES CROISÉS

---

LA

## PRÉSENTATION DU CHRIST AU TEMPLE

(d'après un chapiteau provenant de Jérusalem)

---

### I

#### LE CHAPITEAU.

J'avais, il y a plusieurs années, remarqué dans le minaret qui s'élève à l'angle nord-ouest de l'enceinte du Haram (1), à Jérusalem, un chapiteau qui semblait orné de figures mutilées(2).

Pendant ma dernière mission (1873-1874), j'ai été revoir, pour l'étudier plus attentivement, cet intéressant débris qui, par une chance trop rare, a échappé à la fureur iconoclaste des musulmans; il lui a toutefois payé un large tribut, comme il est aisé de s'en assurer en examinant le dessin ci-contre, soigneusement exécuté à la chambre claire par mon collaborateur graphique, M. A. Lecomte (3).

Le minaret consiste en une haute et élégante tourelle quadrangulaire qui s'élève au-dessus de la caserne turque (4) : là était autrefois la fameuse tour Antonia qui a tant exercé la sagacité des topographes. La vue dont on jouit de ce minaret doit être celle dont jouissait, sur

(1) Il est inutile de rappeler que le *Haram* représente à peu près exactement le *Hieron* au milieu duquel était le *Naos* ou Temple juif.

(2) L'existence de ce débris m'a été signalée en 1870 par deux voyageurs anglais de mes amis, MM. T. Drake et E.-H. Palmer.

(3) Le dessin est excellent; la gravure laisse malheureusement un peu à désirer.

(4) En F du plan d'ensemble donné plus loin; le minaret est représenté par un petit carré noir.

les vastes parvis du Temple, la garnison romaine occupant cette forteresse (1).



Le chroniqueur arabe de Jérusalem et d'Hébron, Moudjir ed-din, nous apprend que ce minaret s'appelait *minaret des Ghawanimè*, à cause de sa proximité de la porte du même nom.

(1) Flav. Josèphe, *Guerre Juive*, p. 336, éd. Haverkampf: ὡς καθορᾶν ὄλον ἀπ' αὐτοῦ τὸ ἱερόν.... et καθῆστο γὰρ ἀεὶ ἐπ' αὐτῆς τάγμα Ρωμαίων. La gravure mise en tête de l'ouvrage de MM. W. Besant et E. H. Palmer, *Jerusalem, the city of Herod*

Il nous assure qu'au même lieu s'élevait déjà un minaret à l'époque d'Abd el-Melik, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> siècle de l'hégire; la même observation est faite à propos des trois autres minarets qui se dressent en divers endroits de l'enceinte du Haram (1).

Je suis, pour ma part, tenté de croire que ces minarets correspondent à certains points stratégiques et fortifiés de l'antique enceinte du Temple. Je ne serais même pas éloigné d'appliquer ce principe aux minarets qui s'élèvent à l'intérieur de la ville, et d'admettre, par exemple, que les minarets du *Djâm el-'Omarî* et du *Khanqa* (entre lesquels se trouve l'église du *Saint-Sépulcre*) nous présentent des jalonnements pour le tracé de la seconde enceinte aujourd'hui disparue (2).

Après avoir monté l'escalier tournant ménagé dans l'intérieur du minaret, et dont j'ai oublié le nombre exact de marches, on débouche à l'extérieur sur une petite plate-forme en encorbellement bordée d'une balustrade et recouverte par un auvent qui règne tout autour (3). C'est sur cette plate-forme que circule le *muezzin* jetant aux quatre points de l'horizon son appel à la prière. L'auvent destiné à l'abriter contre le soleil et contre la pluie est une addition moderne ne faisant pas partie intégrante de l'ensemble architectural.

Sur chacune des quatre faces du minaret sont pratiquées des doubles baies qui consistent en deux petites arcades géminées venant s'appuyer sur une colonnette mitoyenne. Cette disposition se répète, avec quelques variantes, à chacun des étages du minaret.

Le chapiteau qui fait l'objet de cette étude surmonte la colonnette de la double baie qui a été ouverte dans la face ouest, à l'étage correspondant à la plate-forme.

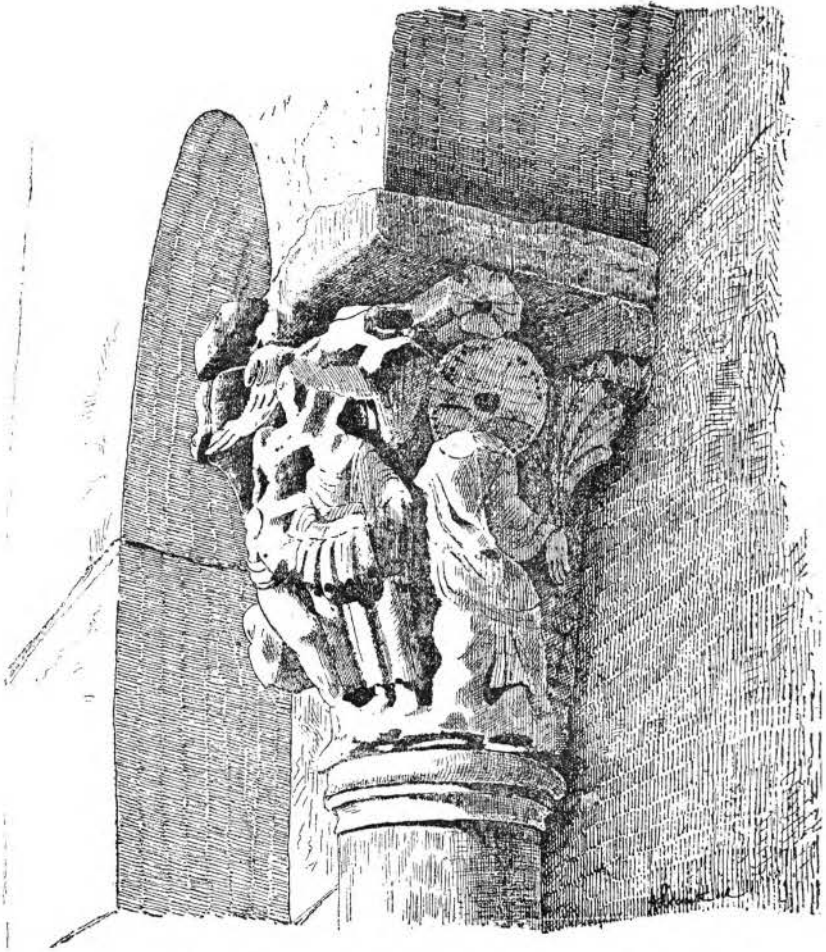
Il est en marbre blanc sculpté. Le marteau musulman a fait rage; l'œuvre pie s'est particulièrement acharnée sur les têtes, totalement disparues, des figures qui s'y détachaient en ronde bosse.

*and Saladin*, London, 1871, d'après une photographie prise de ce minaret, peut donner une idée de ce point de vue (*The Dome of the Rock, frontispice, from a photograph by C. F. Tyrwhitt Drake, Esq.*).

(1) *Kitâb el oums el-djettil bi-tarikh el-qouds wel-khalil*, p. 379 du texte arabe du Caire; cf. p. 249.

(2) Cette enceinte était flanquée de tours : τὸ δὲ μέσον εἰς τέσσαρας καὶ δέκα πύργους... μετέριστο. Flav. Josèphe, *Guerre juive*, p. 329. On sait que la question de cette seconde enceinte est intimement liée au problème de l'authenticité du *Saint-Sépulcre*.

(3) On peut encore monter plus haut, dans une espèce de lanterne octogonale qui s'élève au-dessus de l'auvent et qui est lui-même couronné par un petit édicule à coupole ovoïde, percé de fenêtres et orné du croissant.



*Chopiteau de marbre blanc, dans un des minarets du Haram ech-Cherif,  
à Jérusalem.*

En l'examinant avec attention, on distingue d'abord, à l'extrême gauche, un personnage vêtu d'une robe étroite et serrée aux reins par une ceinture d'étoffe dont le bout, ou les bouts, retombent. Il se tient debout, les jambes légèrement infléchies, et tend en avant ses deux bras maintenus parallèles; sur les avant-bras est disposé un linge ou une étoffe aux plis abondants formant, entre les deux bras une dépression sensible. L'attitude de ce personnage, quoique indécise et obscure, ne manque pas d'une certaine grâce naturelle, et l'on y démêle assez facilement un empressement respectueux à recevoir, dans le *sinus* du linge jeté sur les bras, quelque chose qu'il nous reste à déterminer.

Le mouvement paraît s'adresser à un second personnage drapé, assis à l'extrême droite, le corps tourné à droite, et dont la tête, bien entendu, n'existe plus. La main et le bras droits ont également disparu; le bras gauche, épargné, est ployé d'un quart environ, la main ouverte.

Au-dessus de ce personnage décapité, et à l'arrière-plan, est sculpté un grand nimbe crucifère, dont la circonférence est ourlée d'une ligne de petits trous faisant des noirs vigoureux; la croix est à branches égales et à bouts légèrement élargis; au centre est un grand trou.

La tête qui se détachait sur ce nimbe devait avoir une position un peu oblique, à en juger par la direction moyenne de la croix qui s'écarte de la perpendiculaire.

Entre ces deux personnages, et au second plan, on remarque un troisième personnage, debout, drapé, avec un pan de son manteau rejeté sur l'épaule gauche; la tunique, qui s'arrête au-dessus de la cheville, laisse voir les pieds. Le bras gauche a été brisé; l'autre semble plié à angle droit et ramené sur la poitrine, sous un pan d'étoffe. Ce troisième personnage, placé juste derrière les bras tendus du premier, paraît jouer, par sa position même, un rôle relativement accessoire dans cette scène.

Au-dessus de la tête absente du premier personnage se détache une aile allongée, appartenant à quelque être céleste qui n'a pas trouvé grâce devant le marteau. Signalons, pour terminer, quelques détails moins importants : une sorte de fleuron au-dessus du nimbe, et tout à fait à l'extrémité, à droite, une espèce de palmette ornementale qui est peut-être une indication architecturale, car elle paraît surmontée d'une sorte d'abaque.

Il est clair que nous avons affaire à un sujet emprunté à l'icongraphie chrétienne; le style de ce chapiteau rappelle à première vue

les procédés de l'art roman, et on pourrait le rapprocher de beaucoup de chapiteaux semblables qui se voient dans nos anciennes églises.

Malheureusement ce débris est dans un tel état de mutilation qu'il serait difficile de pousser bien loin ces rapprochements; attachons-nous avant tout à reconnaître la scène qu'on a voulu figurer.

Je pense qu'on ne saurait guère y voir autre chose que la *Présentation de Jésus au temple*.

On sait quelle est l'origine de cette tradition. C'est un passage de l'Évangile de saint Luc (1), pour lequel les autres évangélistes n'offrent pas de concordance.

Le texte, immédiatement après la mention de la circoncision, raconte que la Vierge et Joseph se rendirent à Jérusalem pour consacrer, suivant la loi, leur enfant au Seigneur, et faire les offrandes habituelles. A ce moment un juste, doué de l'esprit prophétique, le vieillard Siméon, obéissant à une inspiration divine, se rendit au Temple; il y rencontra la sainte famille et, ayant pris l'enfant Jésus dans ses bras, il le reconnut et le proclama comme le Sauveur. Au même moment la prophétesse Anna, qui se trouvait là, rendit grâce au Seigneur, et annonça à tous la délivrance de Jérusalem.

Cet événement de la vie de Jésus, malgré le silence des trois autres évangélistes, paraît avoir joué d'assez bonne heure un rôle important dans la liturgie chrétienne (2). C'est à lui que se rattache l'une des fêtes immobiles de l'année ecclésiastique, celle de la *Purification de la Vierge*, fixée dans les martyrologes chrétiens au 2 février. Cette fête est aussi désignée quelquefois, et cela anciennement, par l'expression de *Hipapante* ou *Hipapanti Domini*; Hipapante est la transcription du mot grec Ὑπαπαντή, *occursus*. Ce fait seul suffirait à démontrer l'antiquité de l'institution de cette fête, qui est consacrée particulièrement à la bénédiction des cierges et, pour ce, porte vulgairement le nom de *Chandeleur*. On trouvera tous les détails relatifs aux origines de cette fête, et notamment à sa substitution aux Lupercales, dans la *Vie des Saints* des Bollandistes (3).

Cette scène devait naturellement tenter les artistes chrétiens; aussi

(1) Luc, II, 22-38.

(2) Sur l'antiquité de cette fête chez les Latins, voir Bollandistes, février I, 271.

On trouvera à la page 274 du même ouvrage quelques indications sur diverses églises placées sous le *titulus* de la *Purification de la Vierge*.

(3) Bollandistes, 2 février, parag. IV; cf. Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.*, s. v. *Fêtes immobiles*, p. 268.

est-elle décrite en détail dans le *Guide de la peinture*, manuscrit byzantin du mont Athos, qui enseigne la manière de traiter les divers sujets de l'iconographie de l'Ancien et du Nouveau Testament :

« *La Chandeleur*. Un temple et une coupole. Au-dessous de la coupole, une table, sur laquelle il y a un encensoir d'or. Saint Siméon le Théodochos (*celui qui reçoit Dieu*) prend dans ses bras le Christ petit enfant, et le bénit. De l'autre côté de la table, la sainte Vierge ouvre ses bras et les tend vers lui. Derrière elle, Joseph portant deux colombes dans sa robe. Auprès de lui, la prophétesse Anna dit sur un cartel : Cet enfant est le créateur du ciel et de la terre (1). »

Notre chapiteau paraît répondre assez bien comme disposition générale aux principaux traits de cette description ; mais il s'en éloigne par plusieurs côtés. L'indication du temple, de la coupole, de la table et de l'encensoir sont bien difficiles à retrouver ; je crois, à vrai dire, que tout ou partie de ces accessoires ont été omis pour cause de simplification, le sculpteur n'ayant point ses aises par suite de l'exiguïté du chapiteau où il devait faire tenir cette scène compliquée.

Le même motif a probablement fait supprimer la prophétesse Anna.

Nous avons par contre une addition, celle d'un ange dont l'aile épargnée révèle la présence. Ces variantes ne doivent point, d'ailleurs, nous surprendre outre mesure, car nous allons reconnaître tout à l'heure que nous sommes probablement en face d'une œuvre romane, et il ne faut pas nous attendre, par conséquent, à voir appliquer rigoureusement les règles traditionnelles de l'iconographie grecque.

En s'appuyant sur la comparaison de divers spécimens de cette scène telle qu'elle se montre sur des monuments occidentaux (2), on

(1) Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne* traduit du manuscrit byzantin *le Guide de la peinture*, par Durand, p. 160.

(2) R. Guénébault, *Dictionnaire iconographique...* II, 278.

Rohault de Fleury, *l'Evangile*, I, 53-55, pl. XIV et XV.

Grimoüard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, IV, p. 150, 152.

Les plus remarquables de ces représentations sont :

V<sup>e</sup> siècle, mosaïque de Sainte-Marie-Majeure ; VIII<sup>e</sup> siècles, mosaïque de Saint-Pierre ; IX<sup>e</sup> siècle, miniature d'un manuscrit grec de la bibliothèque nationale, n<sup>o</sup> 510 ; X<sup>e</sup> siècle, *Graduel de Prüm*, ms. latin de la bibl. nat., n<sup>o</sup> 9448 ; XI<sup>e</sup> siècle, manuscrit grec, bibl. nation., n<sup>o</sup> 74 ; XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, portes de Saint-Paul, et *Ezzelt* de Pise, etc.

Cf. les bas-reliefs de la grande châsse du trésor d'Aix-la-Chapelle (Cahier et Mar-

reconnait sans peine dans le personnage de gauche, tendant ses bras recouverts d'un linge ou d'une étoffe, le vieillard Siméon prêt à recevoir l'enfant Jésus. Souvent les bras sont indiqués comme recouverts par un pan du manteau, sous lequel ils sont passés. On pourrait à la rigueur admettre qu'ici c'est non pas un linge, mais le manteau dont se serait dépouillé Siméon, qui recouvre ses bras.

La présence de l'ange, dont on distingue encore une aile au-dessus de la tête de Siméon, n'a rien d'insolite; dans le plus ancien monument connu de la Présentation, la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, deux anges assistent à la scène.

Le personnage du second plan, derrière les bras de Siméon, ne saurait être autre que Joseph; il est suffisamment caractérisé par la place moins importante qui lui a été assignée, et surtout par la position de son bras gauche replié contre sa poitrine pour maintenir les deux colombes destinées au sacrifice et aujourd'hui brisées. Cette attitude est tout à fait conforme à celle qu'il a sur nombre de monuments.

Pour ce qui est du troisième personnage assis à gauche, on rencontre certaines difficultés. Il semble naturel d'y voir la Vierge; cependant la Vierge est ordinairement debout dans cette scène; de plus, ce personnage a l'air d'être un peu à l'écart. Il a subi, il est vrai, de telles mutilations qu'on ne saurait se faire une idée précise de son attitude primitive. On peut admettre que le bras droit, actuellement disparu, supportait l'enfant Jésus tourné vers le vieillard Siméon; la figurine aurait eu le même sort que le bras de la Vierge.

D'après les règles ordinaires de l'iconographie chrétienne, le nimbe crucifère devrait, dans ce groupe de Jésus et de sa mère, appartenir au premier; la dimension qu'il affecte ici, la manière dont il est disposé, tendraient plutôt à le faire attribuer à la figure assise; mais il est si difficile de se rendre compte de l'agencement primitif des deux têtes de cet ensemble, que je ne voudrais rien affirmer sur ce point (1).

tin, *Mélanges d'archéologie*, I, p. 20, 23, pl. II), le sacramentaire de Drogon (Cahier, *Nouveaux mélanges... Ivoires*, etc., p. 124).

On peut encore comparer nombre de vitraux, par exemple ceux de la cathédrale de Chartres.

(1) J'ai soumis ce point obscur à un archéologue consommé, M. Didron, qui a bien voulu me prêter, pour l'éclaircir, le secours de ses lumières. Le nimbe crucifère est réservé à la divinité: il était primitivement l'apanage du Christ; il a passé ensuite aux deux autres membres de la Trinité et aux symboles

D'autre part, la présence du nimbe crucifère montre bien l'importance du personnage assis; l'on ne saurait donc prendre ce personnage pour la prophétesse Anna et voir la Vierge dans celui où je propose de reconnaître Joseph (1).

Quoi qu'il en soit, malgré ces quelques réserves de détail nous pouvons admettre sans hésiter que c'est bien la *Présentation de Jésus* qui est sculptée sur notre chapiteau : l'attitude du vieillard Siméon suffirait à elle seule pour lever tous les doutes.

Il ne faut pas songer, comme on pourrait en être tenté, à un épisode de l'enfance de la Vierge, qui, elle aussi, fut, suivant la légende, amenée toute petite au Temple.

Le *Guide de la peinture* connaît également cette scène, qu'il appelle : *la Mère de Dieu bénie par les prêtres* (2). Mais l'Évangile apocryphe qui sert d'autorité à cette description dit expressément que la Vierge avait alors *trois ans* (3), et le *Guide* ne manque pas de le répéter.

Or c'est bien un tout petit enfant que le personnage de gauche s'apprête à recevoir, sur ses bras étendus, recouverts d'un linge ou d'un manteau; nous sommes donc ramenés forcément à la première enfance de Jésus. Jésus avait huit jours quand il fut circoncis (4); suivant le système chronologique des meilleurs exégètes (5), la présentation de Jésus se place immédiatement après cette cérémonie et avant l'adoration des mages et la fuite en Egypte; c'est-à-dire qu'à ce moment Jésus doit être encore considéré comme un nouveau-né, ce qui concorde à merveille avec les indications du chapiteau.

qui les représentent; il peut, par exemple, accompagner la colombe du Saint-Esprit, l'agneau personnifiant Jésus, la main du Père éternel, etc.; la Vierge n'y a pas droit.

(1) On pourrait à la rigueur expliquer ce nimbe crucifère comme appartenant à la main divine; cette main intervient en effet quelquefois dans cette scène, par exemple dans la miniature du bénédictional de Saint-Oethelwold (x<sup>e</sup> siècle).

(2) Didron, *Guide de la peinture*, p. 279.

(3) *Protevangelium Jacobi* VII, 1, 2. Je suis obligé d'insister à cet égard parce que le souvenir de la *Présentation de la Vierge* paraît avoir pris dans la suite une grande importance; suivant la tradition ce serait ce souvenir qu'aurait consacré Justinien par l'érection, à Jérusalem, d'une grande basilique de Sainte-Marie, que quelques auteurs identifient avec la mosquée d'El-Aqsa, placée, comme notre chapiteau, dans le Haram; l'on pourrait donc être tenté tout d'abord de considérer ce chapiteau comme provenant de cette basilique.

(4) La *Circoncision* a été même quelquefois confondue par l'iconographie et la légende avec la *Présentation*.

(5) C. Tischendorf, *Synopsis evangelica*, XII : « quæ h. l. a Luca narratur non posse post magorum adorationem aut Josephi fugam in Ægyptum apud Mattheum

Deux autres chapiteaux, placés dans le même minaret, aux deux autres baies du même étage, offrent avec celui-ci les plus grandes affinités. Malheureusement ils sont encore beaucoup plus mutilés; cependant, d'après le peu qui en reste, j'ai cru y reconnaître la *répétition de la même scène*, de la *Présentation*.

Non-seulement ces trois chapiteaux se ressemblent, mais les colonnettes ainsi que les bases qui les supportent sont d'un même module.

Enfin, détail essentiel, ces trois chapiteaux ont été primitivement taillés de façon à s'appliquer chacun entre *deux murs à angle droit*; ce sont, à proprement parler, des *chapiteaux d'angle*. Je conclus de tout cela qu'ils proviennent de quelque église ou chapelle chrétienne détruite par les musulmans, et qu'ils en proviennent *directement*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été ramassés après coup, ou utilisés de seconde main; autrement ils auraient été dispersés et l'on ne pourrait s'expliquer leur réunion que par une bien singulière coïncidence.

On est amené à se demander pourquoi l'on s'est borné en somme à mutiler ces chapiteaux; pourquoi ces débris contraires aux prescriptions religieuses de l'Islam n'ont pas été définitivement rejetés par les musulmans au nombre des matériaux informes destinés à être noyés dans quelque maçonnerie; pourquoi, en un mot, on leur a maintenu leur rôle architectural en les reléguant seulement dans un endroit peu accessible.

La même question peut se poser pour plusieurs morceaux analogues contenus dans l'enceinte du Haram; je signalerai, par exemple, dans la salle orientale contiguë à la mosquée d'El-Aqsa, deux beaux chapiteaux sculptés représentant des animaux fantastiques; ils servent aujourd'hui de *bases* à deux colonnettes flanquant un *Mihrab*. Longtemps dissimulés sous une épaisse couche de mortier, ils ont été, il y a quelques années, accidentellement dégagés.

Pendant les réparations déplorables faites par les Turcs à la Sakhra, divers morceaux du même genre, avec des têtes humaines, ont été mis au jour, comme j'ai pu m'en assurer *de visu*; par exemple, auprès d'un *Mihrab* du mur intérieur, dit *Mihrab Hanéfitte* (1);

poni, dudum satis demonstratum est, nuper etiam contra subtiliores Hugii rationes à Wieselero l. I. p. 155. » Il est cependant à remarquer que la fête de l'Épiphanie précède celle de la Purification. La tradition constante de l'Église place la Présentation quarante jours après la Nativité. Bollandistes, février, I, 268.

(1) Voy. L du plan que je donne plus loin.

dans la caverne sacrée, au *maqâm* d'Abraham (1); dans l'enceinte propre de la roche, près du bouclier de Hamzè (2), etc. On s'est empressé, bien entendu, de masquer ces abominations un moment entrevues. Toutes ces sculptures m'ont paru être d'origine médiévale.

Je crois que le respect relatif dont ces morceaux, et notamment les chapiteaux de notre minaret, ont été l'objet peut s'expliquer par ce fait qu'une grande partie des maçons sont des chrétiens, et qu'il a dû toujours en être ainsi (3). Il est probable qu'ils se sont efforcés, pendant les travaux dont on les chargeait, de préserver autant que possible des monuments appartenant à leur culte; les musulmans pouvaient d'autant mieux fermer les yeux sur ces infractions à leur loi religieuse, que ces chapiteaux, antérieurement mutilés, étaient suffisamment défigurés pour n'être point trop choquants. D'ailleurs l'on n'ignore pas l'extrême vénération que professent les musulmans pour la Vierge et Jésus.

Nous sommes donc autorisés à admettre que ces trois chapiteaux ont été enlevés de quelque chapelle, probablement située non loin de là, et que nous allons essayer de retrouver.

## II

### LA CHAPELLE DE LA PRÉSENTATION ET LE « TEMPLUM DOMINI » A L'ÉPOQUE DES CROISÉS.

Un premier renseignement désirable serait de connaître vers quelle époque a pu avoir lieu cette translation.

Le chroniqueur de Jérusalem, Moudjir ed-din, nous apprend que la construction des deux portiques qui sont au-dessous de *Dâr en-niâbé* (4) est contemporaine de celle du minaret des Ghawânémè,

(1) X du plan.

(2) K du plan.

(3) Les auteurs musulmans nous disent expressément que les chrétiens indigènes étaient admis dans l'enceinte sacrée pour les besoins d'entretien et de réparation. Lire à ce sujet un intéressant passage de Moudjir ed-din (texte arabe du Caire, p. 249). Dix chrétiens étaient chargés de père en fils de faire et de balayer les nattes, de nettoyer les canaux et les citernes de la Mosquée, etc. *Les Juifs eux-mêmes y furent introduits dès l'époque d'Abd el-Melik, pour vaquer à des occupations analogues; il faut peut-être tenir compte de ce dernier fait pour discuter utilement l'origine des graffiti hébreux des souterrains d'El-Aqsa.*

(4) *La Résidence du Gouverneur (Nâib)*; paraît correspondre à Antonia qui jouait un rôle analogue pendant l'occupation romaine.

c'est-à-dire de notre minaret; il ajoute qu'un *tariḫh* (inscription) qui y est encastré donne la date de cette construction : mais le texte de ce document lapidaire était déjà fruste à l'époque de Moudjir ed-din (xv<sup>e</sup> siècle) *par suite de l'ancienneté* (1).

Ailleurs (2), il attribue cette construction au qadhi Cheref ed-din, dont la nomination remontait à l'an de l'hégire 697 (3), ce qui nous reporterait dans les environs de 1298 de l'ère chrétienne. Il ajoute cependant : « On m'a assuré que la construction de ce minaret aurait eu lieu sous le règne des fils de Qalaoûn (4); cela se pourrait bien. »

Toute cette chronologie est passablement nébuleuse; elle nous prouve cependant une chose, c'est que le minaret était tenu déjà au xv<sup>e</sup> siècle pour fort ancien.

Nous sommes, de plus, en droit de considérer les dates ci-dessus comme un *minimum*.

On sait, en effet, combien peu les Arabes distinguent entre la *construction* et la *reconstruction* ou la réparation d'un édifice; c'est une vieille habitude sémitique que nous constatons déjà dans l'inscription de Mésa (5). L'élasticité des mots '*amara*, '*ammara*', favorise singulièrement cette perpétuelle confusion, dont la vanité arabe aime à tirer avantage.

Rien ne s'oppose donc à ce que notre minaret soit antérieur à ces diverses indications et à ce que nous puissions remonter jusqu'au moment du retour des musulmans à Jérusalem (6).

D'ailleurs il ne faudrait pas attacher une importance exagérée à ces calculs, parce qu'il se pourrait, quel que fût l'âge du minaret, que sa partie supérieure où se trouvent les chapiteaux ait été remaniée ultérieurement. Moudjir ed-din nous parle lui-même d'un semblable remaniement pour les quatre minarets du Haram, qui sont, dit-il, probablement construits sur les anciennes fondations de ceux qu'on y voyait au temps d'Abd el-Melik (7).

Est-il possible de savoir de quel édifice proviennent ces chapiteaux, et, parlant, à quelle époque ils appartiennent ?

(1) Moudjir-ed-din, *Kitâb el-ouns*, etc., p. 376 du texte arabe du Caire.

(2) *Op. cit.*, p. 380; cf. p. 606.

(3) Le texte arabe du Caire corrige ainsi la date erronée de 677 qu'il porte à la page 380. L'auteur dit avoir vu l'acte original.

(4) 678 de l'hégire, 1279 de notre ère.

(5) Le roi moabite se sert constamment du verbe *bana*, « construire », pour dire qu'il a *reconstruit* ou remis en état des villes existant bien avant lui.

(6) Les Francs furent chassés de Jérusalem par Saladin en 1187.

(7) Moudjir-ed-din, *op. cit.*, p. 379.

Un curieux passage de Phocas me semble apporter à cette question une heureuse réponse.

Jean Phocas, pèlerin crétois, visita les saints lieux pendant que les croisés étaient encore maîtres de Jérusalem, puisqu'il composa son ouvrage en 1177 (et non en 1185), comme l'a magistralement démontré M. E. Miller (1).

Il nous a laissé de Jérusalem même une importante relation.

Après avoir succinctement décrit l'église du Saint-Sépulcre, il arrive au *Templum Domini* qui s'élevait dans la région orientale de la cité, « sur l'emplacement du Saint des saints, sur le parvis même du fameux temple de Salomon » (2).

Ce *templum Domini* c'est la *Qoubbet es-Sakhra* actuelle, ce que les Occidentaux appellent vulgairement et fautivement la *mosquée d'Omar*.

« Il y a, dit-il, du côté gauche du Temple deux voûtes sur lesquelles sont racontées, *ιστόρηγται* (décrites, représentées), dans l'une la *présentation de Notre Seigneur Jésus-Christ*, car c'est dans ce lieu même que Siméon reçut dans ses bras Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Εἰσὶν οὖν περὶ τὰ εὐώνυμα μέρη τοῦ ναοῦ καμάραι δύο, ἐφ' αἷς ἰστόρηγται, ἐν μὲν τῇ μιᾷ ἡ Ὑπαπαντὴ τοῦ Δεσπότης Χριστοῦ, ὅτι καὶ ἐν αὐτῇ τῷ τόπῳ ὁ δίκαιος Συμεὼν τὸν Δεσπότην Χριστὸν ἐγκαλίστατο (3).

On ne saurait douter que Phocas ne veuille parler de deux espèces de petites chapelles situées vers la *Qoubbet es-Sakhra*, sinon dans l'intérieur même de l'édifice.

Dans la seconde de ces chapelles était représentée la vision de Jacob.

La preuve que par le mot *ναός*, temple, il faut bien entendre la *Qoubbet es-Sakhra* et non pas *El-Aqsa*, c'est qu'aussitôt après il ajoute :

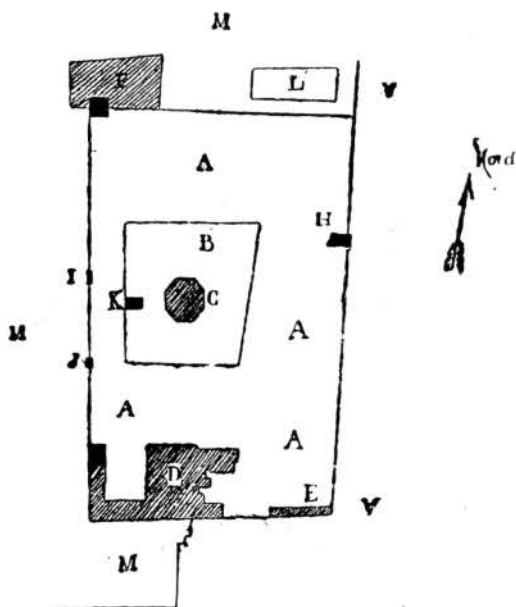
(1) *Recueil des histor. des Croisades, Historiens grecs*, tome I, p. viii et suiv.

(2) Un détail prouvera l'extrême exactitude de Phocas: il nous dit que le *Templum Domini* était orné de marbres colorés et de mosaïques à l'intérieur et à l'extérieur. Ces mosaïques extérieures, dont on n'avait jamais pu trouver la moindre trace à la *Qoubbet es-Sakhra*, paraissaient assez invraisemblables; cependant le témoignage de Moudjir ed-din et de plusieurs pèlerins occidentaux était d'accord sur ce point avec celui de Phocas. J'ai eu la bonne fortune de constater, pendant ma dernière mission, l'existence de ces mosaïques extérieures, dont quelques débris sont encore en place sous le revêtement de faïences qu'on leur a substitué et qui doit reproduire tout ou partie des dessins primitifs exécutés en mosaïques. (Voir mon rapport n° XIII au *Palestine Exploration Fund.*)

(3) *Recueil des histor. des Crois., Histor. grecs*, tome I, 545, 542.

« Du côté droit se trouve une ouverture qui descend jusqu'à une caverne sous le temple... etc. » (1).

Il s'agit incontestablement ici de la caverne sacrée qui est sous la Sakhra même, et où l'on place « le puits des âmes, » *Bir el-Aroudh* (2).



*Légende .*

- |     |   |    |                                      |
|-----|---|----|--------------------------------------|
| AAA | Enceinte du Haram.  | H  | Porte Dorée.                         |
| B   | Plate-forme de la Qoubbet es-Sakhra (Sahn).                   | I  | Porte dite Bâb el-QattanIn.          |
| C   | Qoubbet es-Sakhra ( <i>Templum Domini</i> des croisés).       | J  | Porte dite Bâb es-Silsilé.           |
| D   | Mosquée d'El-Aqsa.  | K  | Escalier montant sur la plate-forme. |
| E   | Berceau de Jésus.   | L  | Birket Israil.                       |
| F   | Caserne turque et minaret des Ghawanimé (forteresse Antonia). | M  | Ville.                               |
|     |   | VV | Vallée du Cédron.                    |

Non-seulement ces chapelles doivent être cherchées du côté de la Qoubbet es-Sakhra et non pas vers El-Aqsa, mais elles doivent l'être

(1) *Hist. gr., op. cit., id., p. 542.*— Έν δὲ τῷ δεξιῷ μέρει ὅπῃ εὐρίσκεται καταβαίνουσα μέχρι σπηλαίου τινὸς ὑποκάτω τοῦ ναοῦ.

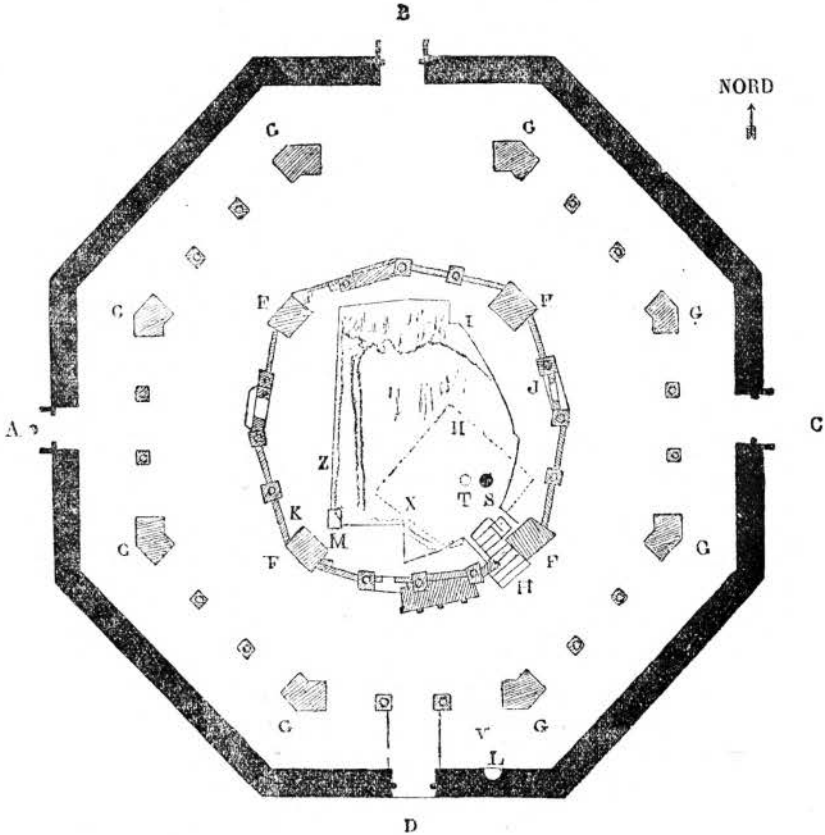
(2) Voy. T du plan donné plus loin.

à l'intérieur même de ce premier édifice, car Phocas poursuit immédiatement en ces termes :

« A l'extérieur du Temple (Ἐξωθεν δὲ τοῦ Ναοῦ) il y a une grande esplanade dallée de pierres, » etc. (1).

Nous étions donc précédemment à l'intérieur, comme pouvait d'ailleurs le faire supposer la mention de la caverne.

Ἐν δὲ τῷ δεξιῷ μέρει est bien mis en opposition avec περὶ τὰ εὐώ-  
νομα μέρη : l'ouverture de la caverne était à droite, et les deux chapelles à gauche. A droite et à gauche de quoi ou de qui ?



Il est indispensable, pour aborder utilement ce point déli-

(1) C'est le *Sahn* des Arabes, la plate-forme trapézoïde qui entoure le Qoubbet es-Sakhra; voy. B du plan général.

cat, d'avoir au préalable une idée générale de la disposition des lieux.

La Qoubbet es-Sakhra, que les croisés avaient trouvée toute construite à leur arrivée à Jérusalem, avait été transformée par eux en église.

L'édifice actuel nous représente donc à la fois la mosquée élevée par Abd el-Melik au 1<sup>er</sup> siècle de l'hégire et le fameux *Templum Domini* ou *Templum Dominicum* des croisés (1). Il est construit sur un plan octogonal, parfaitement orienté, avec quatre portes aux faces sud, nord, est et ouest (D, B, C, A).

A l'intérieur deux rangées concentriques de piliers et colonnes (G G, etc., et F F, etc.), la première octogonale, la seconde sensiblement circulaire, supportent le toit et le tambour de la coupole.

Au milieu se dresse la masse irrégulière de la roche sainte, de la *Sakhra* (MS I).

Dans la partie sud-est du rocher est pratiquée l'ouverture H, par laquelle on descend aujourd'hui encore dans la caverne STNX (marquée en pointillé) décrite par Phocas, et placée par lui à la droite d'un point qu'il nous faut déterminer pour savoir où étaient les chapelles, disposées symétriquement à gauche de ce point inconnu.

C'est ici le moment de faire intervenir le témoignage d'un pèlerin allemand presque contemporain de Phocas, Jean de Würzburg, dont la relation remonte à l'an 1165 (2).

Jean de Würzburg nous apprend que les quatre portes décrites plus haut existaient bien dans le *Templum Domini*; il paraît cependant résulter de son dire que les deux portes principales étaient celles du nord et de l'ouest (3), A B.

A propos de la femme adultère il parle d'une *petite crypte* du *Templum Domini* dont l'entrée est à la partie gauche du *Templum* et que l'on appelle la *Confessio* (4) : c'est la caverne mise à droite par

(1) Appelé aussi *li mostiers del Temple Domini*, *Domus Domini*, *Domus consilii*, et même *Temple de Salomon*. Il ne faut pas le confondre avec la mosquée d'El-Aqsa, qui était nommée aussi *Domus Dei Templique Salomonis sive Domus Templi*, et qui appartenait aux *Templiers*.

(2) Les citations ci-dessous se rapportent à l'excellente édition qu'a donnée de ce texte le doct. Tobler dans ses *Descriptiones Terræ Sanctæ*, Leipzig, 1874.

(3) *Descriptiones Terræ Sanctæ*. V. *Johannis Wirziburgensis descriptio Terræ Sanctæ*, p. 125.

(4) *Descriptiones*, etc., p. 123. «Locus ille representatur in parva crypta ejusdem templi, ad quam introitus est in sinistra parte templi, et vocatur confessio. In eundem locum dicitur ingressus Zacharias....»

Phocas ; on n'en saurait douter, car le pèlerin allemand, comme le pèlerin grec, rattache aussi à cette crypte le nom de Zacharie (1).

Si la caverne est indiquée à *gauche* par Jean de Würzburg, il faut nous attendre, dans le cas où il parlerait des chapelles de la Présentation et de la Vision de Jacob, à ce qu'il les place à *droite* du Temple.

C'est justement ce qui a lieu ; J. de Würzburg dit qu'on montre à *droite* du *Templum Domini* une pierre extrêmement vénérée, sur laquelle Jésus aurait marché lorsqu'il chassa les vendeurs du Temple. Cette pierre, ajoute-t-il, est *jointe* à une autre pierre au-dessus de laquelle est figurée la *Présentation du Christ* avec cette inscription (en hexamètres rimés comme on les faisait à cette époque) (2) :

*Hic fuit oblatus rex regum virgine natus,  
Qua propter sanctus locus est hic jure vocatus* (3).

La vision de Jacob y est également mentionnée, en vers du même goût :

*Hic Jacob scalam vidit, construxit et aram,  
Hinc locus ornatur, quo sanctus jure vocatur.*

Seulement Jean de Würzburg, qui ne manquait pas de critique, fait remarquer en passant, avec une hardiesse singulière pour l'époque, que cette dernière tradition, *salva Templi reverentia*, ne peut être qu'apocryphe.

En résumé, nous sommes arrivés à ce résultat que Phocas et Jean de Würzburg se sont orientés dans leur description de deux façons opposées, que ce qui est à la droite de l'un est à la gauche de l'autre et *vice versa*. Cela ne nous donne pas encore les positions absolues des points que nous nous efforçons de préciser.

Il nous faut, pour y arriver, recourir à un tiers témoignage. Il nous est fourni par un auteur anonyme récemment publié par le D<sup>r</sup> T. Tobler (4), qui lui assigne, avec toute apparence de raison, la date de 1145.

(1) Phocas, *op. cit.*, ἐφ' ᾧ τέθειται ὁ προφήτης Ζαχαρίας. Ils ne paraissent pas entendre l'un et l'autre le même Zacharie, mais ce détail est secondaire.

(2) *Descriptiones*, etc., p. 121 : « *In dextra* parte templi ostenditur lapis cum magna veneratione luminariorum et ornatus, tamquam pede Domini calcatus et insignitus quando ipse solus virtute divina tot restitit hominibus eos violenter ejiciendo : qui lapis adjunctus est lapidi, super quem tamquam in altare depingitur Dominus noster oblatu fuisse, ut demonstratur in pictura et superscriptione quæ talis est. »

(3) Toutes les églises des croisés étaient couvertes de ces inscriptions monumentales. Jean de Würzburg nous en a conservé la fidèle transcription.

(4) *Descriptiones Palestinæ*, p. 100, IV. *Inominati VII. Descriptio Terræ*

Cette relation, plus brève que les précédentes, est beaucoup plus nette en ce qui concerne le *Templum Domini*. Elle commence par parler de la *grande pierre* qui est au milieu, où fut placée l'arche : c'est la roche de la Sakhra.

C'est auprès de là, dit l'auteur, que fut présenté le Fils de Dieu et que Jacob vit l'échelle descendant du ciel (1).

Puis il ajoute :

« *A sinistro latere chori :*

*Est oblatum rex regum de virgine natus,  
Quo locus ornatur, quo sanctus jure vocatur.  
Hic vidit scalam et in titulum erexit et aram.*

« *A dextro vere latere* (locus) ubi angelus apparuit Zachariæ. Ibi *subtus* est confixio (confessio), » etc.

L'anonyme ne fait peut-être pas preuve de la même exactitude que Jean de Würzburg pour reproduire les inscriptions; mais en revanche il explique bien mieux la disposition des lieux. Cette fois, plus de doute possible : l'endroit de la *Présentation* était montré sous les croisades au *côté gauche du chœur*.

Par conséquent l'entrée de la caverne était à droite du chœur; or cette entrée, existant encore aujourd'hui, nous permet de reconstruire dans ses traits généraux l'intérieur du *Templum Domini*.

Les nécessités du culte avaient contraint les croisés à ménager dans ce vaisseau octogonal une espèce de chœur, orienté de l'ouest à l'est. Cette règle d'orientation était rigoureusement observée à cette époque même par les Occidentaux; je n'ai pas encore rencontré, en Palestine une seule église des croisés qui y fit exception.

Il est probable que ce chœur comprenait le périmètre circulaire de colonnes et de piliers, qui, inscrit lui-même dans le périmètre octogonal, entoure spécialement la roche sainte. Ces colonnes et ces piliers sont encore reliés aujourd'hui par une grille en fer dont le caractère médiéval ne saurait être méconnu. Cette grille, œuvre des croisés (2), devait marquer les limites du chœur. Le chevet devait

*Sanctæ*. D'après un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle conservé dans la bibliothèque de l'université d'Erlangen.

(1) *Descriptiones*, etc., p. 102 : Et hic juxta Dei filius præsentatus fuit et Jacob scalam de cælo descendentem vidit.

(2) De Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, p. 94. « Le dernier souvenir des croisés est la grille de fer qui entoure complètement la Sakhra et est fixée entre les colonnes de la rangée centrale. C'est un morceau complet de la ferronnerie française du XI<sup>e</sup>

être tourné vers l'est et suppléer ainsi, pour les exigences du rituel, au manque de l'abside.

La roche sainte, englobée dans ce chœur fait après coup, devait porter le maître autel; les régions nord et sud formaient comme les bas-côtés, les collatéraux de cette nef octogonale :

« Les Francs, dit Moudjir ed-din en se faisant l'écho d'historiens antérieurs, avaient édifié sur la *Sakhra* une *église* et un *autel*, où ils avaient mis des figures et des images; le sultan (Saladin) la fit dégager, ordonna de jeter bas la construction qu'on y avait ajoutée, et la rétablit dans son état antérieur (1). »

Il est évident que par cette église et cet autel, *Kénisé* et *Mazbah*, il faut entendre le chœur et le maître-autel à l'existence desquels nous avons conclu sous les croisés; le mot arabe *Kénisé*, dont se sert Moudjir ed-din, s'applique parfaitement à ce chœur, qui constituait en effet comme une sorte d'église artificielle au milieu de l'édifice musulman.

C'est probablement à cette appropriation qu'est due la mutilation subie par la roche à sa partie occidentale, mutilation qui souleva une vive indignation chez les musulmans lorsqu'ils réoccupèrent leur sanctuaire. On constate en effet de ce côté l'existence d'une coupure destinée à régulariser cette masse brute et à faciliter le revêtement de dalles dont elle a été l'objet (2); les traces en sont encore visibles (3).

Les renseignements les plus circonstanciés relativement à la *Sakhra* et aux appropriations qu'elles avaient subies nous sont fournis par un témoin oculaire, le secrétaire et panégyriste de Saladin, 'Imâd ed-din el Isfahani, auxquels Moudjir ed-din et ses semblables ont emprunté la plupart de leurs informations à ce sujet. L'ouvrage, encore inédit, de 'Imâd ed-din nous apprend que les Francs, non contents d'avoir construit sur la roche sainte la *Kénisé* et le *Mazbah*

siècle. » Cf. la gravure 44 (p. 96) donnant un dessin partiel de cette « ancienne clôture de chœur de l'époque des croisades. »

(1) Moudjir ed-din, *op. cit.*, p. 30.

(2) Moudjir ed-din, *op. cit.*, p. 301 : « Les Francs avaient fait une coupure dans la *Sakhra*; ils en avaient porté (des morceaux) à Constantinople et en Sicile, en les vendant, à ce que l'on dit, au poids de l'or. » Ibn el-Athir écrit que les Francs avaient recouvert la *Sakhra* d'un dallage de marbre pour empêcher les prêtres d'en enlever des morceaux et de les vendre fort cher aux pèlerins. (M. de Vogüé, *le Temple*, p. 79.)

(3) Voy. sur le plan la ligne qui va droit au nord en partant du point M et le retour à angle droit au sud-est de ce point.

cités plus haut, l'avaient ornée d'images et de figures (soûr ou tamâ-thîl).

Il ajoute qu'ils y avaient élevé à part, à l'endroit du Pied, une petite coupole dorée supportée par des colonnes de marbre, disant que c'était l'endroit du Pied du Christ; que c'est un sanctuaire vénéré, décoré d'images sculptées en marbre, parmi lesquelles il vit des figures de porcs (1).

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien ce passage jette de lumière sur la question qui nous occupe. Nous trouvons d'abord expressément mentionnée une de ces petites chapelles spéciales à l'existence desquelles nous avons conclu tout à l'heure, et qui consistent en un édicule à coupole reposant sur des colonnettes de marbre; ces colonnettes impliquent des chapiteaux et ces chapiteaux pouvaient fort bien être décorés de sculptures en rapport avec le vocable de la chapelle.

N'oublions pas que 'Imâd ed-dîn a dû voir lui-même les choses encore en place.

Mais ce qui est tout à fait capital, c'est la mention expresse d'un sanctuaire chrétien déterminé et du sanctuaire musulman auquel il avait succédé : le Pied de Jésus et le Pied de Mahomet.

La position de ce dernier sanctuaire, encore vénéré de nos jours, nous est en effet parfaitement connue. Voici ce que nous en dit Moudjir ed-din :

« Sur la Sakhra, du côté du sud, est (empreint) le Pied du Prophète (Qadam en-neby) sur qui soit le salut; lorsqu'il monta sur Boraq, la roche, par respect pour lui, s'inclina de ce côté, et de l'autre côté sont (marqués) les doigts des anges qui saisirent la roche lorsqu'elle pencha (2). »

(1) *Fath el-qossy fil fath el qodsy*, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, anc. fonds, n° 717, f° 36, v°. On peut comparer ce passage avec divers autres manuscrits que nous possédons de ce précieux mais difficile ouvrage, rédigé en prose rimée, notamment avec le n° 741 du même fonds, f° 51, v° et r°. Les porcs ou *Khanâzir* de 'Imâd ed-dîn ne doivent pas être pris au pied de la lettre; il s'agit probablement de quelque création empruntée aux bestiaires symboliques du moyen âge et jouant dans les sculptures un rôle décoratif; le fanatisme religieux et patriotique de l'auteur musulman lui a fait voir là tout naturellement des bêtes dont la présence devait inspirer une double horreur, parce qu'elle violait doublement la loi religieuse, d'abord comme représentations animées, ensuite comme animaux immondes par excellence.

(2) Moudjir ed-din, *Kitâb el ouns el-djellil*, etc., p. 371 du texte arabe du Caire. Ces doigts des anges doivent correspondre au point montré aujourd'hui droit au nord du Pied sacré, et désigné sous le nom d'empreinte de la main de Gabriel (Z du plan).

Le *Pied de Mahomet* figure en M du plan, à l'angle méridional de la coupure de la roche sainte.

Mais ce *Pied de Mahomet*, devenu le *Pied de Jésus* pour les croisés, nous donne la position précise de ce dernier sanctuaire que Jean de Würzburg nous a indiqué comme étant, avec le sanctuaire de la *Présentation*, à droite du Temple, tandis que la caverne est pour lui à gauche; ces deux points de repère sont donc M et H du plan.

Ici surgit une nouvelle difficulté. Ces points M et H peuvent-ils être logiquement regardés comme étant à droite et à gauche du Temple? Qu'entend exactement le pèlerin allemand quand il dit que la *Pierre du Pied de Jésus* était *adjunctus* à la *Pierre de l'autel* de la *Présentation*? Veut-il dire qu'elle était *adjacente*, ou simplement qu'il y avait une *autre pierre* pouvant être éloignée ou voisine de celle-là? Ce qui augmente notre incertitude, c'est qu'il a pu y avoir quelque confusion dans les notes ou les souvenirs de Jean de Würzburg; ce ne serait pas la première fois que cela lui arriverait.

Il est certain que l'Anonyme VII nous dit catégoriquement que le lieu de la *Présentation* était à gauche et la caverne à droite du chœur, et que cette désignation, littéralement d'accord avec celle de Phocas, doit être tenue par nous pour valable de préférence à toute autre. Le Pied de Mahomet ou le Pied de Jésus (M) ne saurait être considéré comme à droite du chœur par rapport à la caverne qui serait à gauche (H).

Il semblerait plus naturel de chercher les deux chapelles de la *Présentation* et de la *Vision* de Jacob au nord de l'ouverture de la caverne, le long du chœur. Nous devrions alors nous reporter à peu près vers cette espèce de redan désigné aujourd'hui encore par les musulmans comme le lieu de prière des prophètes (en I), non loin de la *marque du pied de Idris* (en J) (1).

En tout cas, quelle que soit la manière dont ils se correspondent un à un, il est plus que probable que les divers points de la Sakhra particulièrement vénérés par les musulmans à des titres divers sont les mêmes que ceux vénérés à d'autres titres par les croisés.

La légende si caractéristique et si tenace de l'*empreinte d'un pied sacré*, soit de Jésus, soit de Mahomet, doit avoir sa source dans l'antique tradition qui considère avec toute apparence de raison la Sakhra comme le lieu même du Temple, par conséquent, comme l'endroit où s'arrêta et se tint debout l'« ange » exterminateur. Cette tradition n'était pas étrangère aux croisés et elle coexistait avec les lé-

(1) Idris est Enoch pour les musulmans.

gendes du pied de Jésus, du songe de Jacob et autres glorifications de la roche sainte :

« In quo loco angelus populum cædens, David orante et exclamante : *Ego sum qui peccavi, ego inique egi*, restitisse perhibetur Ubi etiam lapis ille super quem angelus restitit, adhuc impolitus, in medio templo eminent (1). »

La caverne de la Sakhra était considérée sous les croisés comme le *Saint des saints*, ainsi que nous le dit expressément l'Anonyme VII ap. Tobler : *olim sancta sanctorum*. Jean de Würzburg ne juge pas à propos de rapporter cette tradition, qui lui paraissait peut-être aussi peu vraisemblable que celle de la vision de Jacob. La *confessio* (cf. μαρτύριον) pratiquée dans cette crypte semble avoir constitué une véritable chapelle faisant un exact pendant aux deux chapelles de la Présentation et de la Vision. En effet, la *confessio* était ornée de peintures et d'inscriptions (comme les deux autres chapelles) destinées à rappeler le double souvenir de l'apparition de l'ange à Zacharie et de la femme adultère amenée devant Jésus. La première scène était seulement accompagnée des mots : *Ne timeas, Zacharia, exaudita est oratio tua*, etc. La seconde scène était rappelée par l'image du Christ représentée au-dessus de l'entrée (*in superliminari*), avec ce vers : *Absolvo gentes sua crimina corde fatentes*, que l'anonyme écorche ainsi : *Absolvo gentes cordis crimen facientes (fatentes)*.

L'anonyme nous apprend en outre que dans la *confessio* se trouvait une colonne qu'adoraient les *Sarrasins* et où l'on disait qu'était l'autel où Abraham voulut sacrifier son fils. Il est intéressant de voir que les légendes musulmanes étaient aussi familières aux croisés et qu'ils savaient au besoin les distinguer des leurs. Ce lieu du sacrifice d'Abraham est précisément le *Maqâm d'Ibrahim*, que l'on vénère encore aujourd'hui dans la caverne (X sur le plan).

Ce sanctuaire spécial de la Présentation jouait un rôle important sous la domination des croisés.

Le jour même où se célébrait la Purification, c'est-à-dire la Présentation de Jésus, une procession se rendait solennellement de l'église du Saint-Sépulcre au *Templum Domini*, c'est-à-dire à la Qoubbet es-sakhra (2).

(1) *Gesta Dei per Francos*, XXIV, 573. Cf. *Fulcher Carn.*, 18 (397) : « Spelunca supra quam sedisse angelus dicitur ; » *Guil. Tyr.* : « Supra rupem... dicitur stetit... angelus » *Vitriac*, c. 62, ap. Tobler, *Topographie von Jerusalem*, 541.

(2) Elle (l'église du *Templum Domini*) était le but de la procession du Saint-Sépulcre, le jour de la Purification ; E.-G. Rey, *les Familles d'outre-mer*, par Du Gange, p. 833.

Dans le cérémonial prescrit pour le couronnement des rois francs à Jérusalem, le roi, couronné dans l'église du Saint-Sépulcre, devait se rendre au *Templum Domini* et offrir sa couronne sur l'autel de la Présentation :

« Et quant il est coroné en Jerusalem, si est coroné au mostier du sepulcre, et vait au Temple Domini; et là euffre sa corone sur l'autier où fut offert nostre Seigneur par saint Symeon, et puis s'en entre au temple Salomon (1), qui est la maison des Templiers (2). »

Nous avons vu plus haut que les deux portes principales du *Templum Domini* étaient celles de la face nord et de la face ouest; il est à noter que la plupart des églises élevées en Palestine par les croisés ont leurs portes orientées de la même façon. L'anonyme français du XII<sup>e</sup> siècle à qui nous devons la relation connue sous le nom de *la Citez de Jherusalem* dit expressément :

« El mostier del temple avoit Iiii portes en croix. La première est devers solet couchant. Par la entroient cil de la cité el temple (3). »

La porte occidentale était donc la principale; c'est par elle qu'on entrait quand on allait de la ville au *Templum Domini*; c'est ainsi qu'a dû procéder Phocas, qui passe de l'église du Saint-Sépulcre au Temple. Il avait donc bien, en pénétrant par la porte ouest, devant lui le chœur, à droite du chœur l'entrée de la caverne, à gauche la chapelle de la Présentation et celle de la Vision de Jacob. Jean de Würzburg s'orienta en sens inverse; peut-être cela vient-il de ce qu'il était entré par une autre porte.

Il n'est pas trop hardi de supposer que nos trois petits chapiteaux si nettement caractérisés appartenaient à la première de ces chapelles pratiquées le long du chœur, peut-être même dans les entre-colonnements (4). Ils pouvaient soutenir la retombée de ces voûtes, *καμάραι*, dont parle Phocas; s'ils s'agit de voûtes d'arêtes (cf. la *coupole* de 'Imad-ed-din), leur rôle de chapiteaux angulaires, révélé par leur

(1) Le temple Salomon, c'est-à-dire la mosquée d'El-Aqsa.

(2) *Assises de Jérusalem*, publiées par Beugnot, I.

(3) T. Tobler, *Descriptiones Terræ Sanctæ*, p. 210.

(4) Les deux autres exemplaires sont tellement frustes qu'il se pourrait bien qu'un d'entre eux au moins contint non la Présentation de Jésus, mais la Vision de Jacob. En tout cas on peut dès maintenant prévoir qu'on découvrira peut-être un jour à Jérusalem un ou deux chapiteaux analogues représentant la *Vision de Jacob*. Ce sujet est rarement traité; mais il l'a été cependant quelquefois, comme le prouve la mention qu'en fait le *Guide de la peinture*, p. 89 : « *Échelle de Jacob* : Jacob, le patriarche, endormi. Au-dessus de lui, une échelle appuyée au ciel. Les anges du Seigneur montent et descendent sur cette échelle. »

forme, s'expliquerait bien naturellement; dans ce cas il y en aurait eu un quatrième, qui a disparu.

Le sujet sculpté sur ces chapiteaux était bien en rapport avec les peintures, fresques ou mosaïques, accompagnées d'inscriptions, qui décoraient ces espèces de petits édifices latéraux et qui avaient vivement frappé l'attention des pèlerins cités plus haut.

Les considérations tirées du style même du chapiteau que nous venons d'étudier concordent pleinement avec cette conclusion, et nous autorisent bien à y voir une œuvre des croisés.

Un des premiers soins des musulmans en reprenant possession de leur sanctuaire fut, comme nous l'avons vu, de le débarrasser de toutes les additions chrétiennes qui y avaient été faites (1). Les représentations figurées furent naturellement les premières à disparaître. C'est à ce moment que doivent remonter la mutilation et l'enlèvement de ces petits chapiteaux, qui furent ensuite recueillis par quelque maçon et transportés dans le minaret où nous les avons retrouvés.

La plus intéressante à consulter de toutes les descriptions du *Templum Domini*, à l'époque des croisés, est assurément celle de Théodéricus (1172).

Elle nous fournit d'incalculables informations sur les points qui nous intéressent.

Nous y voyons d'abord les quatre portes de la Sakhra nettement indiquées, avec leurs positions orientées :

« Per quatuor januas intratur et exitur, unaquæque janua suam  
« de quatuor mundi plagis respicientem. »

Le chœur central était positivement constitué comme je l'avais déduit d'autres données moins claires, par le périmètre intérieur, la rangée des quatre piliers (F, F, F, F) et des colonnes sur lesquels reposent les arcades et le tambour :

« Ambitus vero chori quatuor habet fornices sive pilaria e

(1) Moudjir ed-din, *loc. cit.* Cf. ce que dit Ibn el-Athir : « On effaça toutes les peintures et figures qui se trouvaient dans ces édifices. » (De Vogüé, *le Temple* p. 79.) N'ayant pas à ma disposition le texte d'Ibn el-Athir, je ne puis vérifier quel est le mot arabe que cette traduction rend par « effacer », ce qui ne peut s'appliquer qu'à des peintures à fresque. Chahâb ed-din ap. Tobler, *Topographie von Jerusalem*, I, 538 : « On l'avait chargée de peintures plus laides que la nudité même des pierres, et on y avait placé différentes statues. Elle était entourée de marbres et de sculptures. »

« octo (1) columnas quæ interiores murum, cum ipsius testudine in altum porrecta, gestant. »

Le chœur contenait différents sanctuaires entourés de grilles en fer, d'abord un autel en l'honneur de saint Nicolas ; puis, à l'est, sur le côté du chœur, était, également entouré d'une grille de fer avec des portes, le lieu digne de toute vénération où Notre Seigneur Jésus-Christ avait été apporté au Temple, avec l'offrande, le quarantième jour après sa naissance :

« Verum versus orientem ad latus chori locus ferreo pariete januas habente circumseptus omni veneratione dignus habetur, in quo Dominus noster Jesus Christus, ad templum cum oblatione sua XL° nativitatis suæ die delatus, a parentibus oblatum est, quem ad templi ipsius introitum (2) senex Simeon in ulnas suscepit et ad locum oblationis detulit, in cujus loci fronte hi versus sunt descripti. »

Ainsi c'est contre le chœur, et à l'est, qu'était le sanctuaire de la Présentation ; cela nous ramène en plein vers les points I et J, sanctuaires musulmans que j'ai signalés comme pouvant correspondre au sanctuaire chrétien.

La pierre où Jacob avait appuyé sa tête pendant sa vision était située tout près de là, à une coudée de distance au plus, *viæ uno remotus cubito* (3). Cette proximité justifie tout à fait Phocas, quand il réunit dans un même groupe ces deux petites chapelles.

(1) Actuellement il y a douze colonnes et non huit, entre les quatre piliers ; c'est-à-dire que Théodéricus en compte une de moins dans chaque intervalle ( $1 \times 4 = 4$ ).

(2) L'expression *ad templi ipsius introitum*, semblerait impliquer que nous devons bien chercher dans notre chapiteau les indications architecturales abrégées que j'ai cru y reconnaître.

(3) *Theodericus, libellus de locis sanctis*, éd. Tobler, p. 41 ; les passages précédents appartiennent aux pages 38, 39 et 40.